



## Communiqué de presse

025/2023

Montreuil, le 15 mars 2023.

### La CGT première organisation syndicale chez ORPEA !

Du 9 au 14 mars, avait lieu le premier tour des élections CSE du groupe ORPEA concernant 10 CSE régionaux recouvrant plus de 220 établissements et 13 000 salarié-e-s.

La CGT et ses militants ont été en pointe dans le combat contre le groupe ORPEA et ses méthodes qui ont été dévoilées au grand jour avec le scandale « les fossoyeurs », le 12 septembre 2022. Le tribunal de Puteaux avait fait annuler les élections de 2019 suite au dépôt de plainte de notre organisation pour fraude électorale.

Pour rappel, le résultat des élections en 2019 n'était pas à la hauteur de l'investissement des militant-e-s et des luttes menées, mais nous avons mesuré la difficulté de s'opposer à un groupe qui avait mis tous ses moyens pour verrouiller l'expression syndicale (financiers, logistiques et humains).

Les conséquences de cette annulation et la position de la CGT dans la négociation ont permis d'aboutir à un accord de dialogue social et électoral de haut niveau, remettant ainsi la démocratie au plus proches des réalités vécues par les salarié-e-s.

À ce stade, les salarié.e s se sont mobilisé.e-s pour exprimer leur soutien à la CGT, validant ainsi une démarche de défense respectueuse de leurs droits individuels et collectifs des salarié-e-s. Ces élections ont permis d'amorcer un changement important en plaçant la CGT première organisation syndicale à 42,36 % de représentativité syndicale (une fois recalculé en excluant les organisations syndicales non-représentatives, donc en dessous de 10 %).

Continuer à développer l'organisation CGT et à trouver les stratégies efficaces pour inverser le rapport de force seront les prochains défis à relever.

Le quorum n'ayant pas été atteint, un deuxième tour est prévu le 23 mars 2023 par vote électronique, un vote massif pour la CGT est nécessaire pour obtenir la majorité d'élu.e-s dans tous les CSE régionaux et donner de réels moyens aux représentants CGT pour défendre au mieux l'intérêt de tous les salariés.